



Schaan, 4 octobre 2017

Communiqué de presse sur la Conférence annuelle de la CIPRA

## **Les exigences de la société façonnent le paysage**

**L'aménagement du territoire est dominé par des impératifs contradictoires et des attentes démesurées. Son rôle doit aujourd'hui être repensé : il doit renoncer à son exigence de planification intégrale pour se tourner vers la médiation et la sensibilisation. Tel est l'un des principaux constats de la Conférence annuelle de la CIPRA qui a eu lieu le 29 et 30 septembre 2017 à Innsbruck/A.**

« L'aménagement du territoire doit renoncer à vouloir gérer l'espace de façon optimale », a postulé Friedrich Schindegger lors de son intervention dans le cadre de la Conférence annuelle de la CIPRA « Sphères alpines – limites naturelles, champ infini de possibles pour l'aménagement du territoire » qui s'est tenue le 29 et 30 septembre 2017 à Innsbruck/A. L'aménagement du territoire n'est pas en mesure de répondre à cette exigence. Aujourd'hui, les intérêts particularistes donnent le ton : les agriculteurs, les entreprises, les investisseurs, les collectivités publiques. L'aménageur autrichien en est convaincu : « Le paysage est l'empreinte des valeurs et des représentations des sociétés qui y vivent. » L'aménagement du territoire doit se réorienter et assumer ses responsabilités au service de l'intérêt général en véhiculant des principes susceptibles d'être acceptés par une majorité.

CIPRA Autriche et CIPRA International ont proposé avec les intervenants de la conférence un riche programme aux quelques 200 participants issus des milieux économiques et politiques et de la société civile. Gianluca Cepollaro a lui aussi remis en question l'acception habituelle de l'aménagement du territoire : l'image de l'homme qui domine la nature est dépassée. L'homme est considéré aujourd'hui comme faisant partie intégrante de la nature. La conscience de l'importance des habitats gagne du terrain dans les Alpes, en particulier chez les jeunes. Cette notion doit être intégrée dans l'aménagement du territoire, a souligné le directeur de l'École pour la gouvernance des paysages et des territoires (step) de Trente/I.

### **« Nous devons nous réapproprier l'espace »**

Les discussions de la table ronde ont été alimentées par le regard porté sur « l'état des lieux de la politique de l'aménagement du territoire dans les Alpes ». Markus Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine, a critiqué le cloisonnement des thématiques : « La politique du tourisme ou celle des transports ont elles aussi une dimension territoriale ». Gerlind Weber a appelé l'aménagement du territoire à s'ouvrir à la discussion et à ne pas sombrer dans le



nombrilisme, tandis que Janez Fajfa, Maire der Bled/SI, mettait en exergue les abus liés aux dérives de l'aménagement du territoire au niveau communal. Les ateliers de l'après-midi ont permis aux participants d'échanger sur les thématiques de la densification en plaine, des centres touristiques alpins et des espaces ruraux entre déprise démographique et pression d'aménagement. Pour Peter Hasslacher, Président de CIPRA Autriche, «la politique spatiale des territoires alpins est soumise à la pression de la croissance effrénée de quelques centres touristiques. »

Katharina Conradin, Présidente de CIPRA International, l'a constaté à la fin de la Conférence : « Nous disposons de toute une palette d'instruments susceptibles d'être utilisés dans la politique territoriale. » Elle souligne toutefois que ces instruments sont souvent neutralisés par les intérêts particuliers. Son appel aux participants issus de tous les pays de l'Arc alpin : « Nous devons nous réapproprier l'espace. »

### **Il y a un besoin urgent d'agir**

En 2016, dans sa lettre ouverte aux ministres de l'Aménagement du territoire des pays alpins la CIPRA a exigé de nouvelles approches en matière de préservation des services écosystémiques. Les connaissances récemment acquises dans les domaines de la psychologie, de la sociologie et des sciences culturelles peuvent aider favoriser la compréhension et l'adhésion des populations et faciliter la mise en œuvre de décisions en matière d'aménagement. Les populations concernées doivent être formées et impliquées pour que ce ne soit pas juste une affaire d'experts. Selon la CIPRA, les décideurs politiques doivent acquérir de nouvelles compétences en animation et en médiation pour être en mesure d'assurer un dialogue avec les populations, les groupes d'intérêt et les experts.

Des informations complémentaires sont proposées dans la revue thématique [Alpenscène n°101](#) intitulée « L'espace n'est pas infini », dans le [dossier en ligne](#) sur l'aménagement du territoire dans les Alpes et dans le projet [alpMonitor](#) avec la présentation interactive « Bourg-les-Alpes : une commune en chemin vers une meilleure qualité de vie ».

Programme, galerie photos et présentations : [www.cipra.org/fr/ca2017](http://www.cipra.org/fr/ca2017)

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur [www.cipra.org/fr/communiqués-de-presse](http://www.cipra.org/fr/communiqués-de-presse).

Pour toutes questions, prière de contacter :

Josef Essl, directeur CIPRA Autriche, [josef.essl@cipra.org](mailto:josef.essl@cipra.org), Tel.: +43 664 88 62 48 76

Magdalena Holzer, Chargée de projets CIPRA International, [magdalena.holzer@cipra.org](mailto:magdalena.holzer@cipra.org), Tel. +423 237 53 13



### **La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples**

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

La Conférence annuelle est soutenue par la Ville d'Innsbruck, le Land Tyrol, la Convention alpine, le ministère autrichien de l'Environnement et l'Union européenne.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)